







Paris le 1/06/2018

## La mobilisation doit se poursuivre

Le 22 mai, des milliers de fonctionnaires ont manifesté leur opposition aux politiques destructrices du gouvernement. Le niveau de mobilisation demeure singulièrement élevé à Bercy. Après une longue période de mobilisations multiformes et une journée de grève directionnelle, la DGFiP se distingue une fois encore par des taux de grévistes significatifs. Cela démontre l'attachement des personnels de la DGFiP à un service public de qualité, accessible à tous et assurant une pluralité de missions de grande technicité, à leurs droits et garanties.

Pourtant, notre administration subit depuis de trop nombreuses années :

- Des milliers de suppressions d'emplois, en en faisant la première direction générale en termes d'efforts budgétaires,
- Des restructurations incessantes.
- Une dégradation des conditions d'exercice des missions,
- Une détérioration des conditions de travail,
- Un recul significatif des droits et garanties de l'ensemble des personnels.

Alors que la rétractation du réseau se poursuit sans relâche avec pour conséquences une concentration accrue de l'exercice des missions, des fusions et des fermetures de services, les propos du Directeur général et du ministre de l'Action et des Comptes Publics attestent que la DGFiP va devoir payer un lourd tribut à l'effort demandé à la Fonction publique d'État dans le cadre du programme Action publique 2022 :

- Fermeture de plus d'un millier de

trésoreries et de plusieurs centaines de SPF,

- Disparition programmée des SIP, conséquence des choix gouvernementaux en matière de fiscalité,
- Création d'agences comptables pour les collectivités territoriales volontaires et les établissements publics de santé,
- Transfert de la mission topographique à l'IGN,
- Transfert éventuel d'une partie du recouvrement à l'URSSAF,
- Passage de la gestion des HLM en comptabilité privée...

Dans le même temps, le gouvernement s'attaque aux droits des personnels à être défendus, protégés, représentés, nous ramenant à la Fonction publique d'avant 1946.

Actant la fusion des Comités Hygiène et Sécurité et des Comités techniques, le secrétaire d'État à la Fonction publique annonce la couleur en matière de CAP laissant craindre des solutions radicales : suppression pure et simple

en matière de mobilité/mutation et de promotion et impossibilité de les saisir individuellement. Ainsi, plus aucun acte de gestion ne sera soumis au contrôle des représentants des personnels qui ne seront qu'informés des décisions de l'administration ... sans possibilité de recours administratif non juridictionnel pour les agents. C'est l'existence même du paritarisme qui est en jeu! C'est la fin des droits et garanties des personnels déjà bien entamés par la Direction générale en matière de droits à la mobilité choisie.

Les orientations du gouvernement en termes de gestion des ressources humaines et de dialogue social préparent le terrain des restructurations massives :

- Mobilité fortement incitée, y compris vers le privé,
- Rémunération au mérite,
- Recours massif à la contractualisation.
- Plan de départs volontaires.

C'est la protection du statut de la Fonction publique qui risque à terme de disparaître. Face à cette remise en cause sans précédent, seule la mobilisation la plus large est de nature à infléchir et à contrecarrer les velléités du gouvernement... qui ouvre dorénavant un énième chantier sur les retraites!

Les personnels de notre administration ont toujours été à la pointe des mouvements sociaux dans le secteur public, dès que cela a été nécessaire. C'est ainsi l'ensemble de notre communauté de travail qui a pu obtenir de meilleures dispositions en matière de gestion des personnels.

## Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFiP et CFDT Finances Publiques appellent les personnels :

- A la poursuite de la mobilisation sous toutes ses formes,
- A amplifier les actions de sensibilisation des usagers et des élus,
- A se saisir des prochains rendez-vous revendicatifs pour faire aboutir leurs revendications,
- A se tenir prêts à la riposte dès les premières annonces du Comité CAP22.